

# Frais de Déplacements : un nouveau défi pour Ulysse !

Avant de rentrer dans le détail de ce dossier, signalons quelques évolutions qui ne vont pas manquer d'imprimer des modifications importantes à cet épineux dossier. Trois opérations (niveau de gestion, Ulysse et Chorus) déclenchées simultanément à cette rentrée vont avoir un impact considérable sur le devenir de ce dossier.

## 1- Changement dans le pilotage : un dossier corrosif !

Depuis l'année dernière de nombreux services administratifs ont été réorganisés afin d'installer progressivement une gestion à l'échelle académique et non plus seulement au niveau départemental. **Cette concentration et mutualisation des moyens s'est accompagnée au passage de la suppression de postes administratifs et des contraintes de mutations ont été imposées aux personnels concernés.**

Dans cette réorganisation académique, le Val d'Oise récupère la gestion du service en charge des Frais de Déplacement sur l'ensemble de l'Académie de Versailles (les départements du 78, 91, 92 et 95). Il porte un nom corrosif DT ou DDT (Direction des Déplacements Temporaires).



Cette concentration va imposer une harmonisation des pratiques et des modalités d'accès aux frais de déplacements sur l'ensemble de l'Académie. Rappelons ici que les 4 départements de notre académie ne sont pas des territoires identiques ni homogènes et l'opération d'harmonisation aura une fâcheuse tendance à niveler les choses par le bas.

## 2- Changement de modalités de signalement

Le ministère a mis en place une nouvelle application informatique DT-Ulysse pour permettre un traitement informatisé des missions et des frais de déplacements. Le but est d'accélérer la procédure de signalement avec un double objectif : assurer une grande réactivité et réduire la « lourdeur » imposée par le traitement manuel des documents administratifs. Même le RIB ne sera plus réclamé car les frais remboursés seront directement versés sur le compte paie.

### *Il n'y a pas que Pénélope qui attend Ulysse !*

Les IEN et les conseillers techniques de l'IA sont invités depuis octobre 2009 à utiliser l'application Ulysse. Cela devait constituer la phase de test de cette application avant sa généralisation programmée en janvier pour l'ensemble des personnels. Mais la mise en route est retardée suite à quelques difficultés techniques. Tout le monde est donc suspendu à l'arrivée d'Ulysse pour goûter aux joies des (retrouvailles !) nouvelles modalités de signalement. Du coup la phase de test est différée pour janvier ce qui signifie que cette application ne sera accessible aux enseignants qu'après mars 2010.

### *Ulysse, une légende travestie !*

En fait l'application Ulysse est opérationnelle mais avant son déploiement il faut établir une liaison avec une autre **application interministérielle** nommée **Chorus**. Pour tenter de comprendre de quoi il retourne essayons de faire une esquisse de Chorus et de déterminer la genèse d'Ulysse.

*Dans la littérature officielle, le programme **Chorus** vise à mettre à la disposition de l'ensemble des administrations de l'État, au plan central et déconcentré, un outil commun et intégré de gestion financière, budgétaire et comptable, qui sera connecté aux autres applications, conformément aux principes édictés par la LOLF. Cette application est déployée depuis 2008 pour être généralisée en 2009 auprès de l'ensemble des services budgétaires et comptables de l'État.*

Comme dans Chorus la gestion des déplacements n'est pas prévue, il fallait donc créer un outil (Ulysse) pour gérer les déplacements. Sauf que pour les besoins d'une gestion performante, la liaison entre Ulysse et Chorus est indispensable. C'est cette liaison qui se trouve confrontée à des difficultés techniques et qui diffère la phase de test de l'application Ulysse auprès des IEN et des conseillers techniques.

**Gageons que cette nouvelle épreuve imposée au Héros de l'Odyssee trouvera probablement une issue favorable comme dans toutes les légendes. Ni la colère des Dieux, ni le charme des sirènes, ni la séduction des magiciennes, ne détourneront Ulysse du dessein qu'il a formé de gérer les déplacements de tous les personnels !!!**

